

Commune de :	Reygade
Rivière(s) concernée(s) :	La Dordogne
Personne(s) rencontrée(s) :	<ul style="list-style-type: none">• M. DELPEUCH (Maire)
Date de l'entretien :	23 mars par contact téléphonique

1) LA COMMUNE EST-ELLE TOUCHÉE PAR DES PROBLÈMES D'INONDATIONS

Oui Non

M. le Maire indique que la commune est touchée par les inondations mais de manière peu importante : seule une petite superficie de bois et de prés est touchée.

2) QUELLES SONT LES DATES DES DERNIÈRES GRANDES CRUES CONNUES ? INONDATIONS ?

La dernière crue ayant provoquée des inondations sur la commune est la crue de 1952 selon M. le Maire.

M. le Maire indique que les principaux problèmes rencontrés sur la commune ne sont pas dus aux débordements de la Dordogne mais plus particulièrement dus aux inondations des ruisseaux provenant des coteaux. Ce sont ces ruisseaux qui débordent le plus.

3) EXISTE-T-IL DES RELEVÉS HISTORIQUES DE CRUES SUR LA COMMUNE (HAUTEUR D'EAU ATTEINTE NOTÉE DATE DE LA CRUE) ?

Pas à la connaissance de M. le Maire sur la commune.

Le repère de crue de 1952, située sur la commune de Chenaillet-Mascheix (plaque située sur la falaise le long de la RD) est le seul repère connu par la commune.

M. le Maire indique d'autre part que les habitants des lieux-dits « Vours » et « Recoudier » sur la commune de Bassignac le Bas pourraient avoir des informations quant aux niveaux atteints.

4) NOM DE PERSONNES À RENCONTRER

/

5) EXISTE-T-IL D'AUTRES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CRUES PASSÉES (PHOTOS – ARTICLES – ARCHIVES...)

Aucun élément n'est en la possession de la mairie.

6) CONFRONTATION DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET DES ZONES INONDABLES RÉPERTORIÉES

/

7) DÉGÂTS OBSERVÉS LORS DES DERNIÈRES CRUES

Aucun dégâts n'est observé lors des inondations. Les débordements de la Dordogne ne concerne qu'une petite superficie de bois et de prés.

8) QUELS SONT LES POINTS NOIRS DES ÉCOULEMENTS ?

/

9) QUELLES SONT LES ZONES DES PREMIERS DÉBORDEMENTS ?

./

10) DOCUMENT D'URBANISME EXISTANT SUR LA COMMUNE

La commune ne possède pas de document d'urbanisme.

11) QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA COMMUNE ?

M. le Maire précise qu'il n'y a aucun enjeu humain sur la commune dans les zones inondables de la Dordogne.